

Après la mort

Lecture proposée : [Lc 16.19-31](#)

La mort est réservée à tous les hommes, ([Hb 9.27](#)), elle est une conséquence de l'universalité du péché ([Gn 2.17](#); [Gn 5.5](#); [Rm 5.12-14](#)) [Rm 6.23](#) nous dit : Le salaire du péché c'est la mort, mais le don de grâce de Dieu c'est la vie éternelle en Jésus notre Seigneur.

[1 Th 5.23](#) dit : que votre esprit, votre âme et votre corps tout entiers, soient conservés sans reproche ... Les termes "esprit" - ce qui peut être en relation avec Dieu - et "âme" - notre Moi, nos sentiments - ne sont pas toujours différenciés dans l'Écriture. Dans cet exposé simplifié, nous ne parlerons que des aspects matériel (Corps) et immatériel (Ame) de l'être humain.

1. Le corps et la résurrection

À cause de la chute, le corps de l'homme pécheur retourne à la poussière d'où il a été tiré. ([Gn 3.19](#)), mais ce n'est pas un état définitif : il doit y avoir une résurrection des corps. Néanmoins les corps ressuscités seront différents de celui actuel. ([1 Co 15.35,44](#); [Ph 3.20-21](#))

Les deux résurrections :				
Identification	La première résurrection	Ap 20.5-6	La deuxième résurrection	Ap 20.12 cf 5
Pour qui ?	Les justes	Ac 24.15	Les injustes	Ac 24.15
Caractéristiques:	Résurrection de vie	Jn 5.29	Résurrection de jugement	Jn 5.29
Quand ?	Avant le règne de 1000 ans	Ap 20.6	Après le règne de 1000 ans	Ap 20.7,11-12
But 1:	Pour la vie éternelle	Da 12.2	Pour l'opprobre éternel	Da 12.2
But 2:	Pour régner avec Christ	Ap 20.6	Pour être jugé	Ap 20.12
But 3:	Pour éviter la seconde mort	Ap 20.6	Pour connaître la seconde mort	Ap 20.14-15

2. L'âme

Ce terme est employé avec différents sens dans l'Écriture : souvent elle désigne la personne ([Rm 13.1](#)), mais aussi la partie immatérielle et impérissable de notre être. ([1 R 17.21](#); [Ap 6.9-11](#))

Les âmes des croyants :

Elles entrent directement dans la présence de Dieu ([Lc 23.43](#); [2 Co 5.8](#); [Ph 1.23-24](#))

Elles sont conscientes ([Lc 9.30-31](#)), dans le repos et la joie ([Ap 14.13](#); [Lc 16.25](#)), elles attendent le moment de la résurrection des croyants qui aura lieu au moment de l'enlèvement de l'Eglise ([1 Th 4.13-17](#)) pour jouir alors de toutes les récompenses promises ([2 Tm 4.8](#)).

Les âmes des incroyants :

Elles entrent au "séjour des morts" où elles sont conscientes ([Es 14.9-10](#)) et déjà tourmentées ([Lc 16.23-24](#)). Elles ne peuvent avoir accès au lieu où se trouvent les croyants ([Lc 16.26](#)) Elles attendent le moment de la résurrection de jugement ([Ap 20.12-13](#)) pour être - âme et corps - jetées dans "l'étang de feu" ([Ap 20.14-15](#)). Ce sera la seconde mort.

3. Explication de quelques termes

- **Séjour des morts : Shéol**, il correspond au **Hadès** - lieu invisible - (en grec), et à l'**enfer** - lieu d'en bas - (en latin). Le terme n'implique pas en lui-même une notion de tourment
- **Étang de feu** : Lieu préparé pour Satan et ceux qui l'auront suivi ([Mt 25.41](#); [Ap 19.20](#); [Ap 20.10](#))
- **Géhenne** : Vallée près de Jérusalem où eurent lieu des sacrifices humains et où étaient brûlées les ordures de la ville. Il représente un lieu de malédiction et de souffrance. ([2 Ch 33.6](#); [Jr 7.31](#); [Mt 18.9](#); [Mc 9.47-48](#))
- **Paradis** : Litt : parc, jardin d'agrément : lieu de félicité des croyants ([Lc 23.43](#); [2 Co 12.4](#))
- **Sein d'Abraham** : ([Lc 16.22](#)) Image juive faisant allusion à un repas ; image de la félicité.
- **Purgatoire** : N'existe pas dans l'Écriture. Les apocryphes y font allusion (2 Macchabées 12.45)

APRES LA MORT, LE JUGEMENT

HÉBREUX 9.27

Source : <http://www.info-bible.org>